

Extrait du
Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du lundi 24 février 2025
CONVOCATION

Date : 18 février 2025

Affichée le : 18 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En 39
exercice :
Présents : 26
Votants : 36
Pouvoirs : 10
Absent : 3

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - Mme Hafida MEHADJI - M. Nouredine NACHITE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

26 FEV. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

28 FEV. 2025**Absents représentés**

Mme MOUSSATEN
Mme TALL
Mme DUHIN
Mme SAKHO
Mme HAMADOUC
M. EL OUAСТИ
Mme PEREZ
M. ZAHRAOUI
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE

Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à M. DEME
Pouvoir à M. VILLEMAIN
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à Mme SAVAS
Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. AKABLI
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA

Absents non représentés

M. LUCAS, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

11 Demandes de subventions 2025 - Programme d'économies d'énergie**■ Rapport de présentation :****Thierry BROCHOT, Adjoint**

La ville de Creil s'engage dans un programme de travaux lié à la recherche d'économies d'énergie. En effet, compte tenu de l'évolution du prix de l'énergie sur ces dernières années, la recherche de marges de manœuvre financière devient une priorité pour la commune. De plus, des obligations en matière de réduction de consommations énergétiques telles le décret Eco Energie Tertiaire (DEET) obligent les communes à s'emparer du sujet de la sobriété énergétique.

Pour cette année 2025, le coût de ces travaux est évalué à 260 000 € HT. Ce projet répond aux conditions de différents partenaires financiers tels que l'Etat au titre de la DSIL.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Travaux d'économies d'énergie sur les bâtiments de la ville de Creil	260 000 €	Etat (DSIL) 40% du coût HT	104 000 €
TVA	52 000 €	Fonds propres de la commune	208 000 €
TOTAL	312 000 €	TOTAL	312 000 €

Il vous est proposé d'approuver le projet de programmation de travaux d'économies d'énergie et de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-23 et L2121-28,
Vu le décret Eco Energie Tertiaire du 23 juillet 2019,
Vu la Commission Finances et Synthèse du 10 février 2025,
Considérant l'évolution du prix de l'énergie,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le projet de programmation de travaux d'économie d'énergie pour l'année 2025 aux modalités de financement prévisionnelles mentionnées dans l'exposé.

Article 2 : de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL.

Article 3 : d'autoriser Mme La Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents y afférents.

Article 4 : d'imputer les recettes correspondantes au compte prévu à cet effet sur le budget de la ville.

CREIL, le **28 FEV. 2025**
Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURE



Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

Jessica ELONGUERT

Le secrétaire de séance